



COMMUNE DE LINXE

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Affiché/Publié le 16/12/2022

ID : 040-214001554-20221210-221210H1332H2-DE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 10 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux le dix décembre à dix heures quatre, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Thierry GALLEA, Maire.

Date de la convocation : mercredi 07 décembre 2022

Présents :

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Carine DUPUY, Pierre SANCHEZ, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUE, Marine FOURGS, Marc VERNIER, Marie DURAN

Absents :

Pouvoirs :

Véronique MORA a donné pouvoir à Mme GARROUSSIA; Cédric CHATON a donné pouvoir à M. SANCHEZ

Nombre de membres afférents	<u>15</u>
Nombre de membres en exercice	<u>15</u>
<u>Présents</u>	<u>13</u>
<u>Pouvoirs</u>	<u>2</u>
<u>Votants</u>	<u>15</u>

N° DEL20221210-015

DEMANDE DE SUBVENTION - PLAN DE REFERENCE - BANQUE DES TERRITOIRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant l'élaboration de nouveau Plan de Référence,
Considérant les aides des partenaires financiers des collectivités,

La commune de Linxe a lancé en 2020 l'élaboration du plan de référence du cœur de village. Ce plan de référence s'inscrit dans le programme de revitalisation des centres bourgs et centres villes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :



ARTICLE 1 -

FIXER le plan de financement suivant :

- Coût total du projet : 18 650€ HT
- **Banque des Territoires** 3 730€ HT
- Région 2 954€ HT
- Département 3 730€ HT
- LEADER 4 506€ HT
- Autofinancement 3 730€ HT

ARTICLE 2 -

AUTORISER monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution du dossier.

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ().

Signé le , 19/12/22

Le secrétaire de séance



Thierry GALLEA